

Produit: **VOLTALEF® 901 GREASE**

Page: 1 / 8

Numéro de FDS: 000774-001 (Version 4.0)

Date 20.12.2021 (Annule et remplace : 28.10.2020)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de la substance: VOLTALEF® 901 GREASE

Numéro d'Enregistrement REACH: Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrification de vannes et de robinets travaillant au contact d'oxygène ou d'oxydant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	ARKEMA Polymères fluorés 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex, FRANCE Téléphone: +33 (0)1 49 00 80 80 Téléfax: +33 (0)1 49 00 83 96 Adresse e-mail: pars-drp-fds@arkema.com http://www.arkema.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 1 49 00 77 77
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
FRANCE ORFILA : 01 45 42 59 59
+33 9 75 18 14 07 (numéro d'appel d'urgence CHEMTREC)

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):

Indications complémentaires: Ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

Effets possibles sur la santé:

Inhalation: L'inhalation des fumées de décomposition par chauffage au-dessus de 350 °C pourrait occasionner un état pseudo-grippal avec fièvre, douleurs musculaires (fièvre des polymères)
Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit : Risque d'œdème pulmonaire Sévèrement irritant pour les voies respiratoires
Contact avec la peau: Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour la peau Irritant à corrosif.
Contact avec les yeux: Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les yeux

Effets sur l'environnement:

Polymère inerte non biodégradable sur la base de sa structure

Dangers physico-chimiques:

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs
Produits de décomposition : voir chapitre 10

Divers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur les critères PBT et vPvB du règlement REACH, annexe XIII.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom Chimique ¹ & Numéro d'Enregistrement REACH ²	No.-CE	No.-CAS	Concentration	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Limite de concentration spécifique, Facteurs M, Estimation de la toxicité aiguë
Ethylène, chlorotrifluoro homopolymère	–	9002-83-9	100 %		

Aucun ingrédient dangereux

¹: Voir chapitre 14 pour le nom approprié de l'expédition

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers soins nécessaires:

Conseils généraux:

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

Inhalation:

Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit : Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Hospitaliser d'urgence. Effets retardés possibles Mettre sous surveillance médicale même en l'absence de troubles initiaux

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Contact avec le produit chaud : Refroidir rapidement la peau à l'eau froide après contact avec le polymère fondu. En cas d'adhérence, ne pas tenter d'arracher le produit. Traiter les surfaces atteintes comme une brûlure thermique.

Contact avec les yeux:

Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste. Contact avec le produit chaud : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter d'urgence un ophtalmologiste.

Ingestion:

En cas de troubles : Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes:

Produits de décomposition thermique: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Pas de données disponibles.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Décomposition thermique en produits fluorés et chlorés, toxiques et corrosifs : chlorure d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers:

Méthodes particulières d'intervention:

Prévoir un système d'évacuation rapide des conteneurs. En cas d'incendie à proximité, éloigner les conteneurs exposés au feu.

Actions spéciales pour la protection des pompiers:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupération:

Ramasser mécaniquement le produit. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Elimination:

Recycler si possible. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques: Aucun(e).

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Mesures techniques/Précautions:

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux produits: Solides. pâteux(se) Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former. Prévoir douches, fontaines oculaires.

Précautions pour la manipulation sans danger:

A tous les stades de la mise en oeuvre, ne pas dépasser la température de décomposition en produits toxiques et corrosifs.

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour conserver les qualités techniques du produit.

Matériel d'emballage:

Recommandé: Aluminium

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucun(e).

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle:

Valeurs limites d'exposition Non pertinent

Produits de décomposition:

acide chlorhydrique ...%

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
EU ELV	12 2009	VLE	10	15	Valeur indicative
EU ELV	12 2009	TWA	5	8	Valeur indicative
FR MOELD	03 2016	VLE	5	7,6	15 minutes
INRS (FR)	01 2008		—	—	Listé
INRS (FR)	03 2020	VLE	5	7,6	15 minutes
					Valeur réglementaire contraignante
ACGIH (US)	02 2012	Ceiling	2	—	—

acide fluorhydrique

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
EU ELV	12 2009	TWA	1,8	1,5	Valeur indicative
EU ELV	12 2009	VLE	3	2,5	Valeur indicative
FR IOELD	03 2016	VME	—	2,5	—
FR MOELD	03 2016	VME	1,8	1,5	—
FR MOELD	03 2016	VLE	3	2,5	15 minutes
INRS (FR)	01 2008		—	—	Listé
INRS (FR)	01 2008	VME	1,8	1,5	Valeur réglementaire contraignante
INRS (FR)	03 2020	VLE	3	2,5	15 minutes
					Valeur réglementaire contraignante
ACGIH (US)	02 2012	-	—	—	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.
ACGIH (US)	02 2012	Ceiling	2	—	exprimé en Fluor (F)
ACGIH (US)	02 2012	TWA	0,5	—	exprimé en Fluor (F)

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Cette information n'est pas requise.

Concentration prévisible sans effet (PNEC):

Cette information n'est pas requise.

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures générales de protection: Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers

Équipement de protection individuelle:

Protection des mains: Gants
Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Voir chapitre 6

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État physique (20°C):	solide
Forme:	pâteux(se)
Couleur:	blanc
Odeur:	aucun(e)
Seuil olfactif:	Non pertinent
Point/intervalle de fusion:	Pas de données disponibles.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles.
Inflammabilité:	
Inflammabilité (solide, gaz):	Non pertinent
Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
Température de décomposition:	> 300 °C
pH:	Non applicable
Viscosité, cinématique:	Non applicable
Viscosité, dynamique:	Non applicable
Hydrosolubilité:	insoluble à 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants:	Soluble dans: , Hydrocarbures , Solvants chlorés , Cétones , Esters
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur:	< 0,001 hPa , à 25 °C
Masse volumique:	1.900 kg/m³ , à 20 °C
Densité de vapeur:	Pas de données disponibles.

9.2. Autres informations:

Propriétés explosives:

Explosibilité: Non pertinent (compte tenu de sa structure chimique)

Propriétés comburantes:

Non pertinent (compte tenu de sa structure chimique)

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité: Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique:

Produit stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune connue aux conditions normales d'utilisations.

10.4. Conditions à éviter:

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles: Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Décomposition thermique:

Température de décomposition: > 300 °C

Décomposition thermique en produits fluorés et chlorés, toxiques et corrosifs :, chlorure d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toutes les données disponibles et pertinentes sur ce produit et/ou les composants cités à la Section 3 et/ou des substances analogues/métabolites ont été prises en compte pour l'évaluation des dangers.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

Toxicité aiguë:

Inhalation:

l'inhalation des fumées de décomposition par chauffage au dessus de 350 °C pourrait occasionner un état pseudo-grippal avec fièvre, douleurs musculaires (fièvre des polymères)
Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit:, HF / HCl, Risque d'œdème pulmonaire, Sévèrement irritant pour les voies respiratoires

ACIDE FLUORHYDRIQUE :

A fortes concentrations de vapeurs/brouillards, Sévèrement irritant pour les voies respiratoires, Risque d'œdème pulmonaire, Effets retardés possibles

• Chez l'animal :

CL50/10 min/Rat: 3,15 mg/l

Ingestion:

Pratiquement non nocif par ingestion

• Chez l'animal :

DL0/Rat: > 5.000 mg/kg (Méthode: OCDE Ligne directrice 420)

Effets locaux (Corrosion / Irritation / Lésions oculaires graves):

Contact avec la peau:

Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour la peau, HF / HCl , Sévèrement irritant, voire corrosif, pour la peau
Non irritant pour la peau (OCDE Ligne directrice 404, Lapin)

• Chez l'animal :

ACIDE FLUORHYDRIQUE :

Corrosif pour la peau
Défaillance générale si brûlures importantes
Effets retardés

• Chez l'animal :

Nécrose secondaire des tissus
Corrosif pour la peau (OCDE ligne directrice 404, lapin)
(5 %)

Contact avec les yeux:

Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les yeux

• Chez l'animal :

Non irritant pour les yeux. (OCDE ligne directrice 405, Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Inhalation:

Pas de données disponibles.

Contact avec la peau:

Pas de données disponibles.

Effets CMR :

Mutagénicité:

In vitro

Pas de données disponibles.

In vivo

Pas de données disponibles.

Cancérogénicité:

Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique :

Inhalation:

Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit , Risque d'oedème pulmonaire,
Irritation possible des voies respiratoires
Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les voies
respiratoires , HF / HCl
Sévèrement irritant pour les voies respiratoires , Risque d'oedème pulmonaire

ACIDE FLUORHYDRIQUE :

Risque d'irritation pour les voies respiratoires , Risque d'oedème pulmonaire

Pas de données disponibles.

Danger par aspiration:

Non concerné

11.2. Informations sur les autres dangers:

Non pertinent

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucun(e) à notre connaissance.

Autres informations:

Non pertinent

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Évaluation Ecotoxicologique:

Toutes les données disponibles et pertinentes sur ce produit et/ou les composants cités à la Section 3
et/ou des substances analogues/métabolites ont été prises en compte pour l'évaluation des dangers.

12.1. Toxicité :

Poissons:

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le danger potentiel de ce produit.

Invertébrés aquatiques:

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le danger potentiel de ce produit.

Plantes aquatiques:

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le danger potentiel de ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Biodégradation (Dans l'eau):

Polymère inerte , Non biodégradable sur la base de sa structure

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Bioaccumulation:

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le danger potentiel de ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol - Répartition entre les compartiments environnementaux:

Pression de vapeur :

< 0,001 hPa, 25 °C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur les critères PBT et vPvB du règlement REACH, annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucun(e) à notre connaissance.

12.7. Autres effets néfastes:

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets:

Élimination du produit:

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Fiches de données de sécurité: conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 et son/ses amendement(s)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTATION FRANCAISE:

Maladies à caractère professionnel	Code de la Sécurité sociale : articles L461-6 et D.461-1
Surveillance médicale spéciale	Arrêté du 11.7.77 et circulaire n° 10 du 29.4.80 (liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale)
Sécurité au travail	Code du travail art. R 4222-1 à 4222-26. Captation des vapeurs, aérosols et particules solides à la source d'émission. Assainissement Arrêté du 31.3.80 : Installations électriques des installations classées
Installations classées	France. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), code de l'environnement, partie réglementaire, livre V, titre I 2661 : Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) 2662 : Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de)
Déchets	Loi n°75-633 du 15.7.75 - Instruction technique du 22.1.80 sur les déchets industriels Arrêté du 02.02.1998, modifié par l'arrêté du 29.05.2000 et par l'arrêté du 03.08.2001, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau, ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation
Rejets	Loi n° 76-663 du 19.07.76 et arrêté du 02.02.98, modifié par arrêté du 29.05.2000 et par arrêté du 03.08.2001

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Cette information n'est pas requise.

INVENTAIRES:

European union/EEA : En cas d'achat auprès d'une personne morale d'Arkema basée dans l'Espace économique européen (EEE), il est établi que ce produit est conforme aux dispositions d'enregistrement du règlement REACH (CE) n°1907/2006, étant donné que tous ses composants sont exclus, exonérés et/ou enregistrés. Si vous achetez auprès d'une entité légale établie en dehors de l'EEE, veuillez contacter votre représentant local pour plus d'informations.

TSCA (USA) :	Les composants de ce produit font tous partie de l'inventaire de la TSCA
DSL/NDL (CA) :	Tous les composants de ce produit sont sur la liste Canadienne DSL.
IECSC (CN) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
ENCS (JP) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
ISHL (JP) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
KECI (KR) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
PICCS (PH) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
NZIOC (NZ) :	Consulter ARKEMA
AIIC (AU) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés
TCSI (TW) :	Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Mise à jour:

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:		Type:
2	autres dangers	Ajouts
11	RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	Ajouts
12	RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	Ajouts
15	RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION	modifications
15	Inventaires	modifications
	RÈGLEMENT (UE) 2020/878	modifications

Thésaurus:

NOAEL : Dose sans effet toxique observable (NOAEL)

LOAEL : Dose/concentration la plus faible pour laquelle un effet indésirable est encore observé (LOAEL)

bw : Poids du corps

food : dans la nourriture

dw : Poids sec

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies par ARKEMA. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).